

# BOURGÉT

MAG

## votre mensuel municipal

www.lebourgetdulac.fr • Facebook-Instagram@lebourgetdulac • N° ② février 2021



### GASTRONOMIE

Une étoile verte  
pour le chef  
Alain Perillat **P. 4**

### AGENDA

Les mercredis de l'urba  
en visioconférence  
le 24 février **P. 12**

### VACCINATION

Covid 19 : tout savoir  
sur la campagne de  
vaccination **P. 12**







## VACCINATION : DES TRANSPORTS FACILITÉS POUR LES PLUS DE 75 ANS

Pour faciliter l'accès à la vaccination aux séniors, la Région Auvergne-Rhône-Alpes et ses partenaires proposent un transport gratuit aux personnes de plus de 75 ans pour effectuer un aller-retour vers un centre de vaccination. Le financement de cette opération est estimée entre 15 et 20 millions d'euros.

Trois moyens de transports sont possibles le jour de la vaccination, sur présentation de la feuille de rendez-vous :

- En circulation gratuite dans les TER ou les cars opérés par la Région
- En commandant un taxi avec une prise en charge de 50% de la course allant jusqu'à 50 € (soit 100 € au total, pour les allers-retours de la première et de la seconde dose de vaccin). La personne allant se faire vacciner devra remettre la contrepartie au taxi, qui déduira la somme du prix de la course. La Région compensera ensuite au taxi ce montant.



## DES TRAVAUX SUR LE RÉSEAU D'ADDUCTION EN EAU POTABLE DE LA ROCHE SAINT ALBAN

Ces travaux, commandités par Grand Lac ont pour but de rénover la conduite d'eau allant au réservoir de la Combe et remontant à La Roche Saint Alban. De fait, le chemin rural de Grande Roche sera impraticable et fermé à toute circulation à partir du 8 février 2021 pour une durée de 4 à 5 semaines (durée des travaux sur le chemin en lui-même).

Le chantier connaîtra une phase qui impactera un peu plus la population à partir de mi-mars, puisque les conduites et les branchements seront ensuite changés jusqu'au carrefour de la Chapelle. Cette opération durera environ 4 semaines. Quand le chantier sera vraiment sur la partie circulante de la route (à hauteur des parkings et des conteneurs face à l'ancienne papeterie) la route sera fermée en semaine de 8h30 à 17h30. Pendant cette période, La Roche Saint Alban restera accessible par la route des Cachouds. Fin du chantier prévu pour mi-avril environ.

## VIE MUNICIPALE

### TRIBUNES POLITIQUES

#### "LE BOURGET C'EST VOUS"

Début de mandat laborieux pour la nouvelle majorité.

Ce début de mandat s'est révélé bien laborieux pour M. MERCAT et sa majorité sur le plan de l'intercommunalité, n'obtenant pour LE BOURGET DU LAC, troisième commune de l'agglomération, qu'une 15<sup>ème</sup> vice-présidence chargée des « centres de secours », reléguant notre commune à un rôle essentiellement observateur.

Il est par ailleurs regrettable que nous ayons été les seuls à nous opposer au budget 2020 de la majorité, la minorité de M<sup>me</sup> FRANCOIS ayant voté pour. Tout comme les votes élargissant l'indemnité des élus et les pouvoirs du maire.

Franck GUISSANT - Damien DEGRANGE

#### "ENSEMBLE, CONTINUONS À FAIRE AVANCER LE BOURGET-DU-LAC"

Aujourd'hui, notre équipe est pleinement impliquée sur les réflexions de déploiement du photovoltaïque sur notre commune. Les propositions convergent et nous espérons des concrétisations rapides. En revanche, l'idée d'un réseau de chaleur avec chaufferie bois reste un sujet de divergence.

Lors du dernier conseil municipal, nous avons découvert avec surprise un vote sur le sujet du nucléaire. La transition énergétique doit avant tout être une aventure humaine pragmatique et non une somme d'idéologies dogmatiques souvent peu étayées par des raisonnements scientifiques.

Nous resterons toujours vigilants à ce que la commune du Bourget ne soit pas utilisée en porte-parole de débats publics nationaux qui concernent des positions personnelles et non celles des Bourgetains.

Marie-Pierre FRANÇOIS - Françoise CARON  
Eric TEYSSEÈRE - Franck BARRUEL

## SOMMAIRE

### DERNIÈRE MINUTE P. 2

- Vaccination : des transports facilités pour les plus de 75 ans
- Travaux sur le réseau d'eau potable de la Roche Saint Alban

### VIE MUNICIPALE P. 2 À 3

- Tribunes politiques
- L'édito du maire

### ACTUALITÉS LOCALES P. 4 À 6

- Une étoile verte pour le chef bourgetain Alain Perillat
- Construisons ensemble au Bourget-du-Lac une chaîne de bénévoles pour nos aînés
- Le plein d'activités et de formations pour les 11-25 ans
- La candidature du CCAS sur différents appels à projets
- La mission locale jeunes accueille sur rendez-vous
- Visite technique biannuelle de la galerie de rejet au Rhône
- Grand Lac met à jour son schéma directeur cyclable
- Consultation du CISALB sur la prévention des inondations
- Connaissez-vous le métier d'assistant(e) maternel(le) ?

### TEMPS FORTS P. 7

- Retrouvons ensemble une commune vivante, sportive et festive !

### LE DOSSIER DU MOIS P. 8 À 10

- Rénovation énergétique : toutes les pistes pour la rénovation de l'habitat

### TEMPS LIBRE P. 11

- Espace culturel La Traverse
- Il y a du changement à la bibliothèque municipale

### INFO VACCINATION P. 12

- Covid 19 : tout savoir sur la campagne de vaccination en Savoie

### AGENDA P. 12

Bourget Mag n°2 Février 2021  
www.lebourgetdulac.fr

Publication mensuelle de la mairie du Bourget-du-Lac,  
07 rue des Ecoles - BP 90015 73371 Le Bourget-du-Lac Cedex.  
Tél : 04 79 26 12 05

Directeur de la publication : Nicolas Mercat  
Rédaction : conseil municipal et groupe communication  
Création, réalisation : service et groupe communication  
Crédits photos : mairie du Bourget-du-Lac - service communication

Impression : Gonnet imprimeur / Tirage : 2900 ex.  
Diffusion : cyclo-distribution Filip'

Imprimé sur du papier 100% recyclé  
NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

Sur le front de l'épidémie, la situation s'est améliorée en Savoie et au Bourget-du-Lac par rapport aux mois de novembre et décembre.



Merci à toutes et tous. Il faut continuer nos efforts de prévention. La campagne de vaccination va encore être longue. Si vous souhaitez vous faire vacciner, prenez les devants, la liste d'attente est encore importante.

Ce mois-ci, nous vous proposons tout un dossier sur l'isolation de vos logements. Les aides sont nombreuses pour les collectivités comme pour les particuliers. Nous allons engager un programme de rénovation thermique des bâtiments publics à commencer par les écoles.

Nous souhaitons également accompagner les copropriétés qui le souhaitent à lancer leur programme d'isolation, avec l'appui de Grand Lac et de l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat.

En 2023, les "passoires énergétiques" ne pourront plus être mises en location. C'est une priorité du plan de relance en 2021 et 2022. Ne laissons pas passer cette chance. Profitons-en pour réduire notre facture énergétique, diminuer nos émissions de gaz à effet de serre et valoriser nos logements.

Alors bonne lecture et passons à l'action !

Nicolas Mercat

Nicolas MERCAT  
Maire du Bourget-du-Lac



## GASTRONOMIE

## UNE ÉTOILE VERTE POUR LE CHEF BOURGETAIN ALAIN PERRILLAT

Le célèbre Guide Michelin a de nouveau doublement récompensé le restaurant bourgetain Atmosphères, le 18 janvier dernier, onze ans après lui avoir décerné sa première étoile.

En plus de la fameuse distinction "traditionnelle" obtenue en 2009, une étoile verte est venue parfaire le travail du chef Alain Perrillat, de sa femme Delphine et de la brigade de 13 personnes qui oeuvrent quotidiennement pour régaler les 25 couverts en toute saison.

Cette étoile verte (Atmosphères est le seul établissement sur les rives du lac du Bourget à l'avoir obtenue) gratifie les chefs engagés dans une démarche écoresponsable, en associant gastronomie, écologie et développement durable : valorisation des déchets, respect de la saison pour les fruits et légumes, limitation des emballages, circuits courts (tous les producteurs locaux sont mentionnés sur le site internet du restaurant...).

Concernant la valorisation des déchets, cela fait 5 ans que sous l'impulsion de Grand Lac, la majorité des restaurants bourgetains mène une opération pilote. La récupération et la séparation des bio-déchets (épluchures, restes des assiettes, os et arêtes de poissons...) leur ont permis de diminuer de 60% leurs envois vers l'incinérateur de Chambéry. Les bio-déchets, quant à eux, sont récupérés par l'entreprise Millet de Drumettaz-Clarafond pour une transformation en compost.

“ Pour nous, toutes ces démarches et actions sont en accord avec notre philosophie de vie. Ce n'est donc pas une contrainte, juste une question de volonté ” déclarent Delphine et Alain Perrillat.

Félicitations à eux pour cette démarche culinaire combinant gourmandise et conscience de l'environnement !



Restaurant Atmosphères  
618 Route des Tournelles - 73370 Le Bourget-du-Lac  
04 79 25 01 29 - [www.atmospheres-hotel.com](http://www.atmospheres-hotel.com)

## SOLIDARITÉ

## CONSTRUISONS ENSEMBLE AU BOURGET-DU-LAC UNE CHAÎNE DE BÉNÉVOLES POUR NOS AÎNÉS



Cet automne, durant le second confinement, les élu(es) et des bénévoles bourgetains ont contacté les habitants âgés de 70 ans et plus afin de leur proposer une écoute et apporter une aide pendant cette période difficile. Le dispositif Fil'âge, porté par le CIAS Grand Lac (centre intercommunal d'action sociale) a été proposé aux personnes isolées afin de leur apporter un lien social et un soutien moral supplémentaire.



Toujours pour lutter contre l'isolement et enrichir le lien social, un réseau de bénévoles est en élaboration par le CCAS.

Vous êtes intéressé(e) par cette démarche ?  
Contactez le CCAS au ☎ 04 79 26 23 13

## SICAMS

## LE PLEIN D'ACTIVITÉS ET DE FORMATIONS POUR LES 11-25 ANS



Le SICAMS (Syndicat Intercommunal du Canton de la Motte-Servolex) propose aux jeunes de notre canton des activités toute l'année ([www.sicams.fr](http://www.sicams.fr) / ☎ 04 79 65 97 97).

Vous souhaitez faire des animations, vous avez au moins 17 ans ? Passez le BAFA ! (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur).

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 14 mars (réunion d'informations en visio le 11 mars). Et si vous avez plus de 16 ans, participez aux chantiers jeunes dans les communes (entre le 12-16 avril, travail rémunéré), date limite d'inscription : 21 Mars.

## CCAS

## LA CANDIDATURE DU CCAS SUR DIFFÉRENTS APPELS À PROJETS



## POUR LUTTER CONTRE L'ISOLEMENT ET LA PERTE D'AUTONOMIE DES SENIORS BOURGETAINS

Dans une nouvelle dynamique de concertation le CCAS (centre communal d'action sociale) a pris l'initiative, en octobre dernier, de diffuser un sondage auprès des bourgetain(es) âgé(e)s de 65 ans et plus. Pourquoi ? Afin de mettre en place des actions correspondant à leurs demandes pour préserver leur autonomie et leur bien-être.

## UNE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AU DÉPARTEMENT DE LA SAVOIE

L'analyse des réponses aux questionnaires a permis de construire un dossier de demande d'aide au Département. L'objectif est d'initier au Bourget-du-Lac des actions de prévention de la santé, de lutte contre l'isolement et de maintien du capital autonomie des séniors. La réponse est attendue courant mars 2021.

## DES ATELIERS POUR LES + DE 65 ANS

Si le dossier est accepté, des ateliers thématiques seront organisés. Ils concerneront le numérique, la mémoire, l'alimentation/bien-être, le sport-santé, et seront animés par des professionnels expérimentés.

Une réflexion est également en cours pour répondre à la demande de mobilité des personnes âgées vers le centre du village via un service d'accompagnement.

## ● NOUVEAUX HORAIRES DU CCAS

Pour mieux organiser les services sur la commune, l'ouverture au public est désormais :

- Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 14h00 à 17h30
- Mercredi de 9h00 à 12h00

Par téléphone et en cas d'urgence du lundi au vendredi au ☎ 04 79 26 23 13

## JEUNESSE

## LA MISSION LOCALE JEUNES ACCUEILLE SUR RENDEZ-VOUS



Vous avez quitté la scolarité et vous souhaitez des conseils ou un accompagnement personnalisé vers l'emploi, l'alternance ou la formation ?

## LE PLAN # 1 JEUNE 1 SOLUTION

"La Mission Locale Jeunes d'Aix-les-Bains-Lac du Bourget - Albanais-Chautagne" s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans.

Ce service intercommunal propose une solution pour chaque jeune avec de multiples actions liées à l'orientation, à l'emploi, à la formation et à la vie quotidienne ! Vous pouvez rencontrer un(e) conseiller(ère) proche de chez vous, la Mission Locale Jeunes propose plusieurs lieux d'accueil sur le territoire de Grand Lac : sur Aix les Bains; au siège, à la mairie de quartier du Sierroz et de Marlioz; à la résidence Habitat Jeunes, au Bourget-du-Lac, à Entrelacs, à Ruffieux et à Drumettaz Clarafond dès février 2021.



Au Bourget-du-Lac, votre conseillère Laurie DURAN vous accueille sur rendez-vous le jeudi de 14h à 17h à la mairie du Bourget-du-Lac. Des questions ? Des réponses existent : prenez vite rendez-vous au ☎ 04 79 61 54 59.

- Site web : [app.mlj73.fr](http://app.mlj73.fr)
- Prise d'un rendez-vous d'inscription en ligne : [www.synbird.com/73100-aix-les-bains-mission-locale-jeune-aix-les-bains](http://www.synbird.com/73100-aix-les-bains-mission-locale-jeune-aix-les-bains)
- Facebook @mission.locale.jeunes.73
- Instagram @missionlocalejeunesaixlesbains
- Snapchat @mljaixlesbains

Adresse du siège de la Mission Locale Jeunes  
17 rue Davat  
73100 AIX LES BAINS  
☎ 04 79 61 54 59  
Mail : [info@mlj73.fr](mailto:info@mlj73.fr)





**LAC DU BOURGET**

**VISITE TECHNIQUE BIANNUELLE DE LA GALERIE DE REJET AU RHÔNE**



Le CISALB (Comité Intercommunautaire pour l'Assainissement du Lac du Bourget) organise à partir du 4 mars la visite technique de l'ouvrage afin de réaliser les travaux d'entretien. La galerie sera fermée jusqu'au 12 mars 2021. Durant cette coupure, les effluents épurés sortant des stations d'épurations seront rejetés dans la Leysse au niveau de la "passerelle aux Dames" (passerelle du château de Thomas II). Un protocole de suivi de la qualité des eaux de la Leysse sera mis en place tout au long de la fermeture de la galerie.

Grâce à cet ouvrage exceptionnel, le lac du Bourget est un des lacs alpins les plus riches en matière de biodiversité. Cette reconquête n'a pas été faite au détriment du Rhône, comme en attestent les résultats de suivis faits depuis 40 ans.

Infos : [www.lebourgetdulac.fr](http://www.lebourgetdulac.fr) ou [www.cisalb.fr/historique](http://www.cisalb.fr/historique)

**EMPLOIS / CARRIÈRES**

**CONNAISSEZ-VOUS LE METIER D'ASSISTANT(E) MATERNEL(LE) ?**



L'assistant(e) maternel(le) offre aux parents et aux enfants un moyen de garde dans un environnement adapté, validé pour son accueil équilibré et sécurisant...

Ce métier permet aussi à l'assistant(e) maternel(le) une autonomie de travail, un salaire mensualisé, une convention collective avantageuse, un premier pas vers le CAP petite enfance, des temps collectifs à partager au RAM (Relais d'Assistant-es Maternel-les)...

**Qui peut devenir assistant(e) maternel(le)?**

Toute personne en âge légal de travailler, quel que soit son statut familial.

**ENQUÊTES**

**GRAND LAC MET À JOUR SON SCHÉMA DIRECTEUR CYCLABLE**

Dans le cadre du Plan de Déplacements Urbains, Grand Lac lance la mise à jour de son schéma directeur d'itinéraires cyclables, datant de 2014, pour développer l'usage du vélo dans les déplacements du quotidien : trajets domicile/travail, achats et courses, loisirs...

Cycliste en herbe ou cyclotouriste aguerri, tout le monde peut répondre, indépendamment de son niveau de pratique, afin que le schéma directeur corresponde aux attentes du plus grand nombre. Alors, participez à l'enquête sur [www.grand-lac.fr/schema-cyclable/](http://www.grand-lac.fr/schema-cyclable/)

**CONSULTATION DU CISALB SUR LA PRÉVENTION DES INONDATIONS**

Le CISALB vient d'élaborer un nouveau Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) pour la période 2021-2026. Doté d'un budget de 18,7 millions d'euros, ce programme ambitionne de réduire encore les dommages aux personnes et aux biens consécutifs aux inondations en mettant en œuvre une approche complète de prévention des inondations.

Participez à cette enquête jusqu'au 24 février 2021 en vous rendant sur : [www.cisalb.fr/Consultation-PAPI-2021-26](http://www.cisalb.fr/Consultation-PAPI-2021-26)

**Quelles sont les aptitudes requises pour ce métier ?**

Disponibilité, responsabilité, organisation, qualités éducatives, adaptabilité, écoute et dialogue, motivation...

**Les conditions requises pour obtenir l'agrément d'assistant(e) maternel(le) ?**

Il faut disposer d'un logement garantissant la sécurité des enfants et posséder des qualités relationnelles et éducatives. Il faut également justifier d'un état de santé compatible avec l'accueil des jeunes enfants et maîtriser le français oral.

**Quelles sont les démarches à entreprendre ?**

S'inscrire à une réunion d'information : CPAS (Centre Polyvalent d'Action Sociale) de la Motte-Servolex au ☎ 04 79 44 53 35. A la fin de cette rencontre, le dossier de demande d'agrément et des documents d'informations sont remis aux participants.

Ensuite....

- Remplir et adresser le dossier complet aux services du département de la Savoie. Une puéricultrice vous rendra visite et évaluera votre demande
- L'agrément accordé est valable 5 ans si toutes les conditions requises sont satisfaites
- Une fois l'agrément obtenu, la formation obligatoire est dispensée à raison de 2 x 60 heures

D'autres questions ? Contactez l'animatrice du RAM au ☎ 04 79 26 23 13 / Permanences : mardi de 13h30 à 17h00 / jeudi de 13h30 à 15h30.

**VIE ASSOCIATIVE**

**RETROUVONS ENSEMBLE UNE COMMUNE VIVANTE, SPORTIVE ET FESTIVE !**



Malgré les restrictions sanitaires en vigueur, l'édition 2020 du Forum des associations a pu se dérouler à l'espace culturel La Traverse comme prévu et dans les meilleures conditions possibles.

La crise sanitaire que nous vivons et ses différents impacts dans nos vies rappellent à quel point le pacte social, l'intérêt général sont des valeurs primordiales dans nos sociétés.

Des valeurs que les associations continuent de porter et de diffuser, malgré le lourd impact de la crise sur leurs activités. Malgré ce coup d'arrêt pour leurs activités, les associations continuent d'agir pour le lien social.

Elles trouvent des solutions pour maintenir l'esprit associatif et ainsi pallier le risque d'isolement auquel tout individu peut être confronté.

L'ensemble des associations bourgetaines a maintenu des liens à distance avec leurs bénévoles dans un esprit de solidarité, et elles sont nombreuses à être restées en contact avec les licenciés ou (et) bénéficiaires. Pour pouvoir poursuivre leurs activités essentielles, pendant la crise mais surtout être en capacité de continuer à les mener après, il est indispensable que les associations soient soutenues par la mairie, mais aussi par les adhérents. Il faudra également des mesures plus globales (Département, État) pour répondre à la diminution importante des ressources issues des dons et des événements annulés durant l'année.

Nous avons de nombreuses associations dans cette situation et la commune aura à cœur de trouver toutes les solutions envisageables. La mairie reste à leur écoute et se place comme véritable soutien dans les initiatives et demandes d'aide dans lesquelles elle les accompagnera.

Alors un grand bravo aux dirigeants et bénévoles qui restent actifs pour trouver des solutions et continuent, envers et contre tout, de créer du lien et de l'animation dans notre belle commune. Nous avons tous besoin de nos associations, véritables piliers de la vie au Bourget-du-Lac, et la municipalité fait de son mieux pour être à leurs côtés.

Retrouvons ensemble, une commune vivante, sportive et festive !



En marge du Forum des associations, le maire Nicolas Mercat et plusieurs élu(e)s rencontraient à l'espace culturel La Traverse, les président(e)s ou représentant(e)s de 27 des associations culturelles et sportives de la commune. Une nouvelle réunion de planification d'événements dans le délicat contexte actuel s'est déroulée en visioconférence le samedi 30 janvier 2021.



# POURQUOI ET COMMENT ISOLER SON LOGEMENT ?

## 4 BONNES RAISONS D'ISOLER



### d'économie

Moins de déperditions de chaleur, et donc une facture de chauffage qui baisse.

**66 % des consommations énergétiques d'un foyer viennent du chauffage**



### de confort

Une ambiance plus agréable et plus saine : température homogène, fin de « l'effet de paroi froide » et meilleure qualité de l'air.



### de valeur

Un meilleur classement sur l'étiquette énergie et donc un prix plus élevé de votre bien à la vente ou à la location.

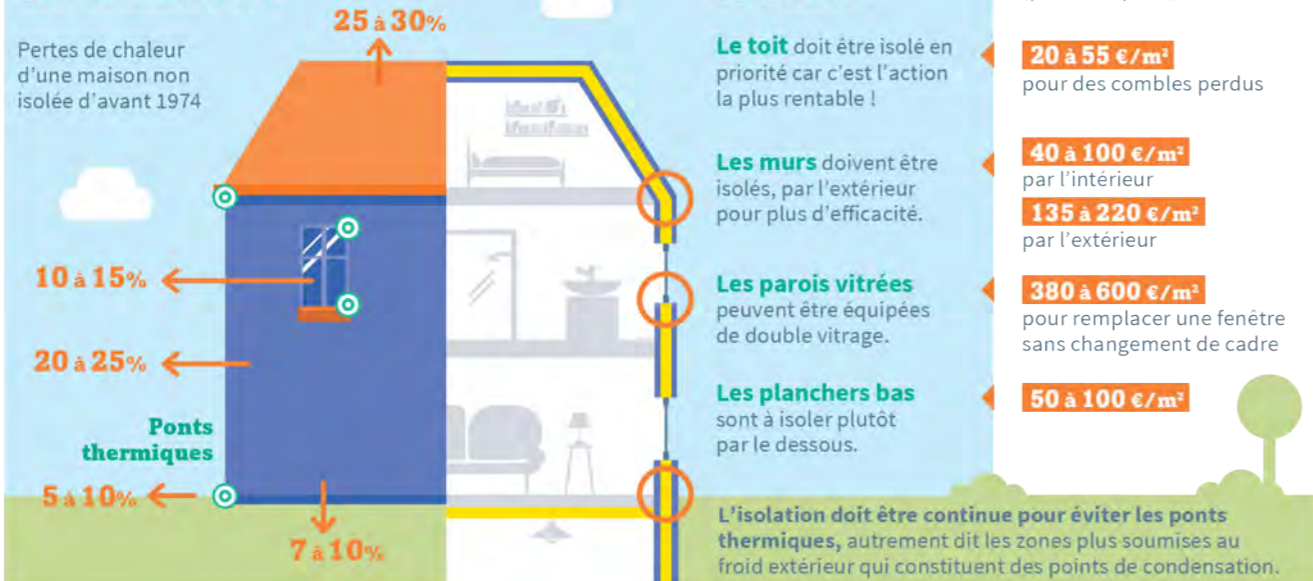
### C'est aussi moins d'entretien !

Un logement bien isolé vieillit mieux. L'isolation limite notamment les risques de condensation et les dégradations sur les peintures, fenêtres et murs.

## LA POSE D'ISOLANT : OÙ ET COMMENT ?

### PAR OÙ S'ÉCHAPPE LA CHALEUR ?

Pertes de chaleur d'une maison non isolée d'avant 1974



### QUE FAUT-IL ISOLER ?

**Le toit** doit être isolé en priorité car c'est l'action la plus rentable !

**Les murs** doivent être isolés, par l'extérieur pour plus d'efficacité.

**Les parois vitrées** peuvent être équipées de double vitrage.

**Les planchers bas** sont à isoler plutôt par le dessous.

L'isolation doit être continue pour éviter les ponts thermiques, autrement dit les zones plus soumises au froid extérieur qui constituent des points de condensation.

### Exemples de coûts des travaux d'isolation (pose comprise)

**20 à 55 €/m<sup>2</sup>** pour des combles perdus

**40 à 100 €/m<sup>2</sup>** par l'intérieur  
**135 à 220 €/m<sup>2</sup>** par l'extérieur

**380 à 600 €/m<sup>2</sup>** pour remplacer une fenêtre sans changement de cadre

**50 à 100 €/m<sup>2</sup>**

## RECETTE D'UNE BONNE ISOLATION



**Ne pas oublier la ventilation** : renouveler l'air est indispensable pour évacuer l'humidité et les polluants une fois votre habitat isolé. Une VMC est la solution idéale.



**Choisir les bons matériaux et des professionnels expérimentés** qui mettront en œuvre la technique la plus adaptée à votre logement.



**Supprimer les entrées d'air parasite** : isoler les coffrets roulants, traiter l'étanchéité des portes vers les pièces non chauffées (cave, garage...)...

**POUR ALLER PLUS LOIN** Guide de l'ADEME « Isoler sa maison »  
Découvrez les aides disponibles et faites-vous accompagner gratuitement par les conseillers FAIRE : **0 808 800 700** Service gratuit \* prix appel OU SUR [www.faire.gouv.fr](http://www.faire.gouv.fr)

## RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

### DES ACTIONS MUNICIPALES EN COHÉRENCE AVEC LE PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL



### UNE MAISON À RÉNOVER, UN PROJET DE CONSTRUCTION... PAR OÙ COMMENCER ? QUELLES PRIORITÉS SE FIXER ?

**L'énergie la moins chère et la moins polluante est celle que l'on ne consomme pas !**

Fort de ce principe,

- Adoptez une démarche économe qui ne nécessite pas d'investissement et qui a un temps de retour immédiat
- Privilégiez la conception et l'isolation de votre maison pour réduire les pertes d'énergie
- Pensez aux énergies renouvelables de faible impact environnemental

### La réglementation thermique a des exigences de "basse consommation"

Un habitat performant BBC (bâtiment basse consommation) peut consommer jusqu'à 6 fois moins qu'un habitat construit dans les années 60 ! C'est possible pour une construction neuve mais aussi en rénovant l'existant.

### Une priorité : il faut agir sur l'isolation

L'épaisseur de l'isolation va influencer directement sur la consommation d'énergie du bâtiment. Lorsque c'est possible, l'isolation la plus performante se fait par l'extérieur.

**Une fois les besoins d'énergie réduits, installer un système de chauffage performant basé sur les énergies renouvelables (en Savoie, essentiellement solaire et bois) permet de réaliser un investissement respectueux de l'environnement.**

Les systèmes solaires permettent de couvrir jusqu'à 40% des besoins annuels en chauffage et 60% des besoins en eau chaude sanitaire pour une habitation en Savoie. Les chaudières automatiques alimentées directement depuis le silo de stockage (granulés) assurent le chauffage et la production d'eau chaude de l'habitation. Elles peuvent s'utiliser aussi bien en logement individuel que collectif.



Le Thermokit prêté par Grand Lac aux particuliers est encore disponible à la location en mairie jusqu'au 26 février 2021. Vous pouvez le réserver en contactant le ☎ 04 79 26 12 06.

Après cette date, il sera de nouveau empruntable directement auprès de l'ASDER en appelant le ☎ 04 79 85 88 50.



TYPE DE PAROI	NIVEAU D'ISOLATION REQUIS (en équivalent laine minérale ou naturelle)
TOITURE	25 à 30 cm minimum
MURS	15 à 20 cm minimum ou monmur d'environ 50 cm
FENÊTRES	Double vitrage peu émissif avec gaz rare ou triple vitrage
PLANCHER	15 à 20 cm minimum d'isolant

RECOMMANDATIONS POUR OBTENIR UN LOGEMENT NEUF OU RÉNOVÉ "BASSE CONSOMMATION"





## RÉCAPITULATIF DES AIDES ET RESSOURCES EXISTANTES POUR LA RÉNOVATION DE L'HABITAT

### ● "LES CLÉS POUR RÉUSSIR SON PROJET DE RÉNOVATION"

Un guide très utile pour vous aider à vous poser les bonnes questions et éviter les erreurs.

Vous pouvez le retrouver en téléchargement gratuit sur la page "Ressources/Guides" du site de l'ASDER (Association Savoyarde pour le Développement des Énergies Renouvelables) : [www.asder.asso.fr](http://www.asder.asso.fr)

## DÉCOUVREZ ÉGALEMENT UN SERVICE PUBLIC DE CONSEILS GRATUITS ET PERSONNALISÉS AUX PARTICULIERS POUR L'HABITAT

Vous souhaitez réaliser des travaux d'isolation, de chauffage, de ventilation pour faire des économies d'énergie et avoir plus de confort dans votre habitation ?

FAIRE (Faciliter, Accompagner et Informer pour la Rénovation Énergétique) est un service gratuit. Tout au long de votre projet, des conseillers vous informent et vous proposent un accompagnement personnalisé en toute neutralité :

- **Par où commencer ? Quelles solutions techniques choisir :** isolation par l'intérieur, par l'extérieur ? Quel type de matériaux ? Changer ses menuiseries et vitrages ? Comment veiller à l'étanchéité à l'air ? Quel mode de ventilation ?
- **Quelle énergie renouvelable** choisir pour le chauffage, l'eau chaude sanitaire, l'électricité : bois énergie, solaire thermique, solaire photovoltaïque ?
- **Quelles aides financières** possibles ?
- Comment mener des **économies d'énergie** au quotidien ?

Ce dispositif est financé par l'État, la Région Auvergne-Rhône-Alpes, le département de la Savoie et par les collectivités savoyardes. "FAIRE Tout pour ma rénov'" en Savoie est assuré par l'ASDER, acteur historique local de la transition énergétique.

Contact : ☎ 04 56 11 99 00  
du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 sauf le jeudi matin.

## AIDES FINANCIÈRES À LA RÉNOVATION

Les démarches à entreprendre pour bénéficier d'aides financières à la rénovation sont propres à chaque dispositif : Ma Prime Rénov', l'éco-prêt à taux zéro, les Certificats d'Économie d'Énergie et primes " Coup de pouce", des aides du Département, des

aides pour les foyers modestes de l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat), etc.

Elles doivent être effectuées **avant de commencer les travaux de rénovation énergétique dans son logement**. Selon la situation fiscale, certaines pourront être cumulées alors que d'autres sont réservées aux foyers aux revenus modestes. Toutes ces aides sont susceptibles d'évoluer.

Pour bénéficier de ces dispositifs, vous devrez faire appel à des professionnels qualifiés RGE (Reconnu Garant de l'Environnement). L'annuaire de ces professionnels RGE est en ligne sur le site : [www.faire.gouv.fr/trouvez-un-professionnel](http://www.faire.gouv.fr/trouvez-un-professionnel)

Pour savoir à quelles aides vous avez droit, prenez contact avec un conseiller FAIRE qui vous accompagnera vers les aides liées à votre projet et ce, en toute indépendance.

Plus d'info : [www.asder.asso.fr](http://www.asder.asso.fr), en page "Je suis un particulier / aides financières", des plaquettes vous renseignent sur les différents dispositifs.



Retrouvez rapidement grâce à ce simulateur les aides financières dont vous pouvez bénéficier pour la rénovation énergétique de votre logement : [www.faire.gouv.fr/aides-de-financement/simulaidés](http://www.faire.gouv.fr/aides-de-financement/simulaidés)

## CULTURE

### ESPACE CULTUREL LA TRAVERSE

Une saison culturelle à l'arrêt mais il se passe des choses à La Traverse !!!



Vous savez déjà que l'équipe est mobilisée afin de reporter les spectacles déprogrammés et tout ce qui va avec (hébergements, repas des artistes, etc.) et de gérer les demandes de remboursements, merci à ce propos à nos abonnés et au public nombreux qui

a décidé de soutenir la saison en conservant ses billets pour les prochaines dates.

### Grand ménage de printemps avant l'heure

Cette période particulière est également mise à profit pour effectuer un "toiletage" de la salle et divers travaux d'entretien afin d'accueillir, dès que cela sera possible, artistes et public dans une salle pimpante ! Nettoyage des moquettes des gradins, vérification du système de rétractation des gradins, changement de certains fauteuils au mécanisme vieillissant, entretien et réparation du parc d'équipements lumières et son... ont ainsi ponctué ces semaines de fermeture.

**Pas de public et pas de représentations certes mais le plateau de La Traverse est très animé !**

Depuis la fermeture de La Traverse le 29 octobre 2020, les équipes artistiques se succèdent afin de travailler, répéter, inventer, finaliser des spectacles en cours de création. Pas moins de 7 compagnies ont ainsi pu être accueillies à La Traverse dont la Compagnie Oléïa qui s'est engagée à offrir 4 représentations au mois de mars 2021 (2 dans la structure multi accueil Pirouette et 2 dans l'école du P'tiou) de son spectacle Eclore. L'histoire d'un petit pingouin qui s'ennuie sur la banquise et décide d'aller explorer le monde (danse, musique, marionnettes).

### La saison 2021-2022 est en construction

Le travail de repérage des spectacles peut, heureusement, avoir lieu puisque les théâtres sont ouverts aux professionnels et plus de 20 spectacles ont été vus depuis le 29 octobre dernier, en Savoie, Haute-Savoie, Isère et Rhône. La construction de la nouvelle saison devra intégrer des reports et accueillir de nouvelles propositions artistiques afin de satisfaire les appétits, que nous imaginons féroces, du public lorsqu'enfin le spectacle redeviendra vivant !

L'équipe, la salle, les artistes seront prêts pour vous accueillir dès que cela redeviendra possible, d'ici là prenez soin de vous, lisez, écoutez de la musique, visionnez des bons films et soyons assurés qu' "un jour c'est sûr, on entendra à nouveau le bruissement insouciant du public qui s'installe dans une salle de spectacles" !

## BIBLIOTHÈQUE

### IL Y A DU CHANGEMENT À LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE...

Retrouvez désormais tous vos romans policiers dans un même espace de rangement, idem pour les romans du terroir, romans historiques.

La bibliothèque dispose de livres à gros caractères. Ils sont bien plus confortables à lire. Des livres sur CD sont également à votre disposition.

### CONSEILS DE LECTURE

POUR LES ADULTES

● **L'ANOMALIE** de Hervé Le Tellier (prix Goncourt 2020) : Quel roman original ! Un récit vraiment hors du commun où les genres littéraires se bousculent : à la fois roman policier, roman de science-fiction et roman d'amour, on est captivé dès les premières pages. Tout est parfaitement maîtrisé dans ce roman où l'ensemble des trames narratives convergent vers un même point. C'est également un livre exigeant dans la réflexion philosophique qu'il propose mais qui reste néanmoins très accessible et divertissant.



POUR LES ENFANTS

● **LE CLUB DE L'OURS POLAIRE**, roman fantastique, Alex Bell : la nouvelle série dont tous les enfants sont fans. Une île maudite peuplée de sorcières, de trolls et de loups : une histoire à couper le souffle !

● **LA PETITE LECTRICE**, album, Elodie Chambaud : Petite Princesse préfère les romans aux princes charmants, mais un jour le royaume est en danger, parviendra-t-elle à le sauver ? Un très beau moment de lecture.



### ● INFO BIBLIO' : LA BIBLIOTHÈQUE ET LES ADOS

Un partenariat s'est créé entre le CDI du Collège George Sand et la bibliothèque du Bourget-du-Lac autour du prix Al' Terre Ado avec une sélection de romans de la 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup> : aux ados d'élire leur favori !

Une rencontre est proposée à la bibliothèque avec nos collégiens deux mercredis par mois pour partager nos lectures : première séance le mercredi 24 février de 16h00 à 18h00. Venez nombreux pour faire partie du Jury Prix Al' Terre Ado !

# VACCINATION

## COVID 19 : TOUT SAVOIR SUR LA CAMPAGNE DE VACCINATION EN SAVOIE

Afin de lutter contre l'épidémie de la Covid 19, une stratégie de vaccination est déployée sur tout le territoire. La vaccination contre la Covid 19 est gratuite et non obligatoire.

Une première phase a débuté le 07 janvier en Savoie avec la vaccination :

- Des personnes âgées résidant en établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) et en unités de soins de longue durée (USLD)
- Des professionnels y exerçant et présentant un risque élevé (âge supérieur à 50 ans, pathologies)
- De tous les professionnels de santé, y compris libéraux
- des pompiers de plus de 50 ans et/ou atteints de comorbidités
- Des aides-à-domicile de plus de 50 ans et/ou atteints de comorbidités
- Des personnes en situation de handicap hébergées en établissement et les personnels y exerçant âgés de 50 ans et plus et/ou atteints de comorbidités

Depuis le 18 janvier, la vaccination est ouverte aux personnes de plus de 75 ans résidant à domicile et aux personnes vulnérables à risque élevé.

Pour toutes les autres personnes, la vaccination n'est pas encore ouverte et sera déployée dans les semaines et mois à venir.

## OÙ ET COMMENT SE FAIRE VACCINER EN SAVOIE ?

La prise de rendez-vous préalable est obligatoire pour la vaccination, il est demandé de venir avec une pièce d'identité et sa carte vitale. 6 centres de vaccination sont ouverts en Savoie dont les deux plus proches de notre commune sont :

- Le centre de vaccination de Chambéry :  
Centre des congrès Le Manège - 331 rue de la République  
☎ 04 79 70 78 00
- Le centre de vaccination d'Aix-les-Bains :  
1<sup>er</sup> étage du bâtiment principal de l'hôpital d'Aix-les-Bains - 49 avenue du Grand Port ☎ 04 79 88 53 54

## COMMENT PRENDRE RENDEZ-VOUS ?

### ● PAR INTERNET :

Les sites [sante.fr](http://sante.fr) et [doctolib.fr](http://doctolib.fr) permettent d'avoir accès à la liste des centres en Savoie et de prendre directement rendez-vous en ligne.

ATTENTION : à l'heure où nous imprimons cet article, les plannings Doctolib des centres de vaccination d'Aix-les-Bains et de Chambéry sont complets jusqu'à fin février - vous pouvez appeler les numéros indiqués pour être inscrits sur liste d'attente.

### ● PAR TÉLÉPHONE :

La préfecture de la Savoie a mis en place une cellule d'appel départementale joignable 7 j / 7 de 9h à 17h :  
☎ 04 79 75 52 68

Un numéro national est également joignable 7 j / 7 de 6h à 22h : ☎ 0800 009 110



## AGENDA

— Sous réserve des restrictions dues à la crise sanitaire

- FÉVRIER**
- MARDI 23 FÉVRIER - 15H30 À 19H30**  
Don du sang - espace culturel La Traverse
- MERCREDI 24 FÉVRIER** SOUS RÉSERVE
- 10h30 : atelier BD - bibliothèque municipale
  - 16h00 : prix Al'Terre Ado - bibliothèque municipale
- MERCREDI 24 FÉVRIER - 18H30** SOUS RÉSERVE
- Les mercredis de l'urba** en visioconférence  
"Les différentes typologies d'habitat"  
Connectez vous sur [www.lebourgetdulac.fr](http://www.lebourgetdulac.fr)
- JEUDI 25 FÉVRIER - 20H00** ANNULÉ
- Spectacle "Le choix de Gabrielle"  
espace culturel La Traverse
- VENDREDI 26 FÉVRIER - 18H30** SOUS RÉSERVE
- Apéro lecture - bibliothèque municipale

- MARS**
- MERCREDI 03 MARS** SOUS RÉSERVE
- Atelier - bibliothèque municipale
- MARDI 09 MARS**
- 12h00 : repas des Aînés - La Traverse SOUS RÉSERVE
  - 16h30 : Cant'on joue - Cistude SOUS RÉSERVE
- MERCREDI 10 MARS**
- 18h30 : conseil municipal
  - 16h30 : Spectacle "Pense par toi même"  
espace culturel La Traverse SOUS RÉSERVE
- DIMANCHE 14 MARS** SOUS RÉSERVE
- Thé dansant - espace culturel La Traverse
- LUNDI 15 ET MARDI 16 MARS - 15H30 À 19H30**
- Don du sang - espace culturel La Traverse

Toutes les infos : [www.lebourgetdulac.fr](http://www.lebourgetdulac.fr)